



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE TOURNEMIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT AVEYRON

Délibération n°2026-09-01

Séance **du 10 septembre 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	1

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à 18h00

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Prieto Elodie, M.Fraysse Josian.

Date de convocation :
Le 01/09/2026

Formant la majorité des membres en exercice.

Date d'affichage :
Le 01/09/2026

Absents excusés : Mme MILLER Virginie (procuration à Mme PRIETO Elodie).

OBJET

**Délibération désignation
du secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

DECIDE

- **De désigner Céline CRISTOL pour remplir cette fonction.**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 11/09/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 11/09/2026

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,
COUSY Christophe
Acte dématérialisé

La secrétaire de séance
Céline CRISTOL



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Téléréours.

Accusé de réception en préfecture
012-211202825-20260910-202609_01-DE
Reçu le 11/09/2026